

1. Intitulé du certificat

Magasinier

⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Magazijnarbeider (NL)

Lagerrist (DE)

Warehouse operator (EN)

⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Eléments de compétences acquis

Le certificat de compétences acquises en formation concerne l'ensemble des compétences listées ci-dessous.

Les compétences effectivement évaluées auprès du titulaire du certificat sont précisées sur le certificat.

Activités logistiques de base :

- Réceptionner les marchandises : collecter et identifier les documents, prendre en charge ou décharger les marchandises, contrôler les marchandises, relever les anomalies de livraison et de conditionnement (identifier et signaler), enregistrer la réception.
- Stocker les marchandises : éclater les marchandises, ranger les marchandises aux emplacements identifiés, enregistrer la mise en stock, réaliser l'inventaire.
- Préparer les commandes : collecter et/ou compléter les bons de préparation, prélever les marchandises dans le stock, préparer les marchandises à l'envoi, enregistrer les bons de préparation.
- Expédier les marchandises : collecter et/ou compléter les documents pour l'expédition, effectuer le chargement physique.

Activités de gestion :

- Gérer les stocks : préparer l'espace de stockage, effectuer le suivi des stocks, planifier ses tâches journalières, traiter les anomalies, assurer le suivi des commandes.
- Gérer les contacts avec la clientèle et les fournisseurs : donner des informations aux clients (suivi de commandes, conseil à la clientèle sur des produits), passer des commandes aux fournisseurs, suivre les demandes (litiges, modifications diverses).

Conduite d'engin :

Transpalette électrique autoporté, gerbeur électrique autoporté, chariot élévateur frontal, chariot élévateur à mât rétractable, préparateur de commandes à haute levée.

Sécurité :

Brevet VCA (en option), ADR « Intervenant » (en option).

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Le magasinier peut être employé dans une entreprise publique ou privée.

L'éventail des activités exercées varie en fonction de l'entreprise, de sa taille et de son organisation.

⁽¹⁾ Rubrique facultative

^(*) Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site <http://europass.cedefop.eu.int>

© Communautés européennes 2002

5. Base officielle du certificat	
Nom et statut de l'organisme certificateur Le FOREM – Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle 104, Boulevard Joseph Tirou 6000 Charleroi Belgique Tel. : +32(0) 71206111 www.leforem.be	Nom et statut de l'autorité nationale/régionale responsable du référent du certificat Gouvernement wallon Rue Mazy, 25-27 5100 Jambes Belgique http://gouvernement.wallonie.be
Niveau (national ou international) du certificat	Système de notation / conditions d'octroi Le certificat regroupe plusieurs unités d'acquis d'apprentissage correspondant à autant d'épreuves. Evaluation binaire « a satisfait / n'a pas satisfait » établie en référence à une norme définie en termes de critères d'évaluation dont tous les critères doivent être rencontrés pour satisfaire à l'épreuve.
Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Néant	Accords internationaux Néant
Base légale Néant	

6. Modes d'accès au certificat officiellement reconnu		
Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
École/centre de formation	100 %	520 heures
Apprentissage en contexte professionnel	Facultatif pour l'obtention du certificat	160 heures
Apprentissage non formel validé (auto formation, formation à distance semi structurée...)		
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat		520 heures
Niveau d'entrée requis <ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de plus de 18 ans - Test vérifiant les compétences élémentaires en français et en mathématiques - Test d'aptitudes psychomotrices à la conduite d'engins 		
Information complémentaire Néant		
www.europass.cedefop.europa.eu		